

## RÉSISTER AUJOURD'HUI POUR RECONSTRUIRE DEMAIN

Face au monde tel qu'il est, il serait tentant de céder au découragement. Depuis l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, le crime d'agression est devenu monnaie courante. Bombardés, affamés, déplacés ou massacrés, les civils continuent de subir des violations à Gaza, au Soudan, dans l'est de la République démocratique du Congo et ailleurs. Des puissances qui prétendaient défendre l'ordre international le sapent désormais ouvertement, en parole comme en actes. La Cour pénale internationale est attaquée, des ONG sont menacées ou poursuivies. Les doubles standards sont devenus si flagrants que la crédibilité d'un ordre international fondé sur le droit est en jeu. L'impunité n'est plus seulement tolérée, elle est organisée.

Nous refusons le cynisme. Non par naïveté, mais parce que le cynisme est un luxe que ni les victimes, ni aucun-e d'entre nous, ne pouvons nous permettre.

Derrière le bruit, il faut entendre les signaux. En décembre 2025, Roger Lumbala, ancien chef de guerre congolais devenu ministre, écopait de trente ans de réclusion criminelle devant la cour d'assises de Paris pour complicité de crimes contre l'humanité. Loin d'être isolée, cette affaire reflète une dynamique visant à faire rendre des comptes aux anciens responsables, où qu'ils se trouvent, grâce au principe de compétence universelle. L'impunité recule, lentement mais concrètement, et d'autres procédures avancent dans plusieurs pays.

En parallèle, les États ne commettent jamais leurs crimes seuls : derrière chaque conflit, il y a des entreprises qui les financent, des mercenaires qui le mènent et des intermédiaires qui en tirent profit. De plus en plus, des acteurs économiques, entreprises, voire sociétés militaires privées, font l'objet de plaintes et de poursuites pour leur rôle dans des conflits. Démanteler cette architecture de l'impunité est un chantier urgent du droit international contemporain.

Face à l'affaiblissement des grandes institutions internationales, la réponse n'est pas l'abandon mais le renforcement du contentieux national, auquel nous participons. Les juridictions nationales, pourvues notamment du principe de compétence universelle, sont aujourd'hui l'un des derniers espaces où la justice peut encore produire des condamnations réelles et reconnaître les victimes. C'est là que la résilience du droit est testée.

Et derrière les procès nationaux, il y a souvent des organisations comme TRIAL International. Aux côtés des autorités judiciaires, de la société civile locale et des communautés affectées, elles travaillent sur le terrain pendant des années. Former, documenter, soutenir les victimes : c'est le travail invisible qui rend possible le travail visible.

Rappelons-nous que durant la Deuxième Guerre mondiale, des juristes construisaient déjà Nuremberg tandis que les bombes tombaient encore. Ils ne savaient pas si cela tiendrait. Ils construisaient quand même, définissant déjà l'après. Nous faisons le même choix.

**Résister par le droit, c'est aujourd'hui. C'est ainsi que nous reconstruisons demain.**

**Leslie Haskell**  
Présidente

**Philip Grant**  
Directeur Exécutif

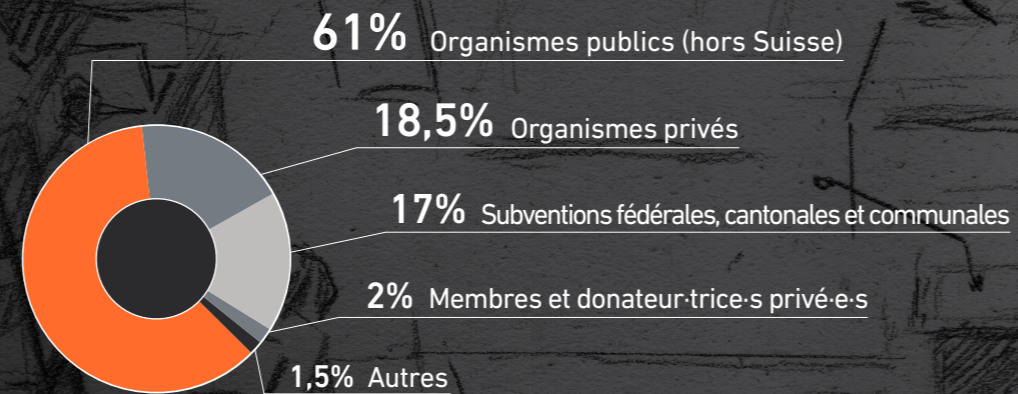
## MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

TRIAL International travaille **avec de nombreux partenaires locaux et internationaux, 30 bailleurs institutionnels et 231 donateur-riche-s individuel-le-s** pour combattre l'impunité.

Nous vous remercions vivement pour votre confiance, votre collaboration et votre soutien qui, cette année encore, nous ont permis d'accompagner de multiples victimes dans leur quête de justice. **Merci !**

**CHF 3'913'932**  
DÉPENSES TOTALES

## CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS (en pourcentage des revenus)



### SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL ! FAITES UN DON !

IBAN : CH85 0900 0000 1716 2954 3



### FAITES UN DON DÈS MAINTENANT !

Scannez le code QR avec votre téléphone

Faites un don en toute sécurité sur notre site web

### RESTEZ INFORMÉ·E·S

[trialinternational.org](http://trialinternational.org)

[info@trialinternational.org](mailto:info@trialinternational.org)



Copyright: TRIAL International 2025



Image de couverture : illustration tirée d'une série de croquis d'audience réalisés par Augustin Duichot pour TRIAL International lors du procès de l'ancien ministre congolais Roger Lumbala, qui s'est déroulé à Paris du 12 novembre au 15 décembre 2025.

Rapport d'activité 2025

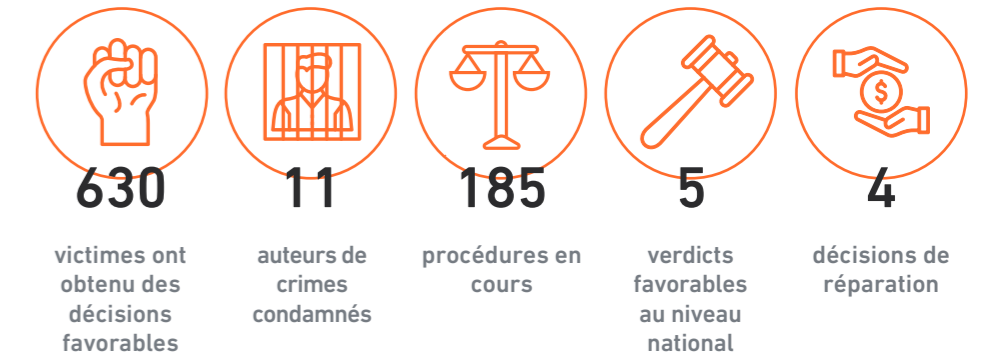
## L'IMPACT DE TRIAL INTERNATIONAL EN 2025

TRIAL International mène des activités d'enquête, de contentieux stratégique et de plaidoyer afin de promouvoir la responsabilisation pour les crimes internationaux notamment les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et d'autres violations graves des droits humains. En 2025, ses affaires publiques en cours concernaient des crimes commis en Gambie, en République démocratique du Congo (RDC), en Libye, au Bélarus, en Ukraine, en Syrie et en Bosnie-Herzégovine (BiH) à travers différentes juridictions. L'organisation a également travaillé sur un large éventail d'affaires confidentielles dans d'autres contextes.

### TRIAL International a soutenu la représentation de **11'790** victimes dans des procédures judiciaires, dont :

**5'605 femmes** 373 victimes de violences sexuelles 75 enfants 11'790

### Nous avons porté **13 nouvelles affaires** devant les tribunaux nationaux, seuls ou en partenariat.



### IMPACT CUMULÉ DEPUIS 2002 :

**13'296** victimes accompagnées en justice, dont **2'353** survivant-e-s de violences sexuelles **6'022** personnes formé-e-s **500** affaires soutenues



## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2025, TRIAL International a poursuivi un travail essentiel mais souvent invisible : le renforcement des capacités techniques des acteur-rices de la justice enquêtant sur les crimes internationaux. Dans des contextes marqués par des institutions fragiles et des contraintes sécuritaires, le développement de compétences est une condition indispensable à l'ouverture de poursuites crédibles et durables.

Tout au long de l'année, TRIAL International a conduit de nombreuses formations spécialisées avec des magistrat-es, enquêteur-rices, avocat-es, défenseur-es des droits humains, journalistes et représentant-es de la société civile de différents pays. L'objectif est de renforcer leur capacité à documenter les crimes internationaux, à structurer des dossiers judiciaires solides et à naviguer dans des mécanismes de responsabilité souvent complexes et à plusieurs niveaux. Au-delà du transfert de compétences, ces échanges renforcent des écosystèmes locaux capables de documenter les crimes, de protéger les victimes et les témoins, et d'initier des procédures judiciaires au niveau national ou international.

Dans un contexte mondial où les espaces civiques se réduisent et où les obstacles à la justice se multiplient, cet investissement demeure un levier essentiel. En soutenant les acteur-rices de terrain, TRIAL International contribue à ancrer durablement la lutte contre l'impunité au plus près des communautés affectées.

## S'adapter pour continuer : renforcer les capacités des partenaires en contexte d'insécurité

Face à la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'est de la RDC, TRIAL International a adapté son approche de renforcement des capacités aux contraintes de ses partenaires. L'organisation a privilégié un appui technique directement mobilisable pour documenter les violations des droits humains de manière sécurisée.

TRIAL International a organisé une formation spécialisée dans un lieu sécurisé hors de la RDC pour des défenseur-e-s des droits humains issus des ONG partenaires du Sud-Kivu. Cette formation a combiné théorie et pratique, avec des simulations de missions de documentation, l'identification des incidents et des modules sur la sécurité physique et numérique. Les participants ont été formé-e-s à des outils concrets et équipé-e-s pour la collecte sécurisée de données.

L'organisation a soutenu des sessions de renforcement des compétences à Bukavu, permettant aux participant-es de partager entre eux-elles, les méthodes, les outils et les protocoles de sécurité. Ces sessions ont permis d'élargir l'impact de la formation tout en adaptant les pratiques aux contraintes locales, notamment pour la gestion et transmission sécurisée des données sensibles.

**288** PERSONNES FORMÉES, DONT 86 FEMMES  
**8** JOURNALISTES FORMÉ-E-S  
**17** AVOCAT-E-S FORMÉ-E-S  
**157** MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FORMÉ-E-S  
**106** ACTEUR-RICE-S JUDICIAIRES ET AUTORITÉS FORMÉ-E-S



## ENQUÊTES ET DOCUMENTATION

En 2025, TRIAL International a poursuivi son travail d'enquête et de documentation sur les violations du droit international. À cette fin, TRIAL International a documenté les crimes, identifié les victimes, recueilli des preuves et suivi les suspect-es grâce à des renseignements en sources ouvertes (OSINT), à des missions de terrain et à des entretiens avec des témoins. L'organisation a aussi régulièrement collaboré avec des expert-es et ses partenaires dans les pays dans lesquels elle intervient.

Pour mener ses enquêtes, TRIAL International a travaillé avec 78 partenaires nationaux et internationaux et a mené près de 36 missions d'enquête et de documentation.

Ces activités visent à transformer les informations collectées sur le terrain en dossiers juridiques capables de déclencher des enquêtes, de contribuer au développement et à l'évolution du droit international et de soutenir les victimes dans leur quête de justice.

## Dénonciation contre la Gaza Humanitarian Foundation

L'action de TRIAL International concernant la Gaza Humanitarian Foundation (GHF) a contribué à sa dissolution formelle en Suisse. En mai 2025, l'organisation a demandé l'ouverture d'enquêtes administratives auprès des autorités suisses concernant la branche suisse de la GHF, alors enregistrée à Genève.

Cette fondation a été largement critiquée par les acteurs humanitaires pour ses méthodes de distribution de l'aide, qui auraient violé les principes de l'action humanitaire et des droits humains.

Ces démarches ont notamment visé à clarifier le recours potentiel à des entreprises de sécurité privées dans la distribution de l'aide, à évaluer les conséquences de ce système sur la population civile, et à déterminer si les activités de la Fondation respectaient le droit suisse et le droit international humanitaire. Après ces dénonciations, l'Autorité fédérale de surveillance des fondations a ordonné la dissolution formelle de la branche suisse de la GHF début juillet.

CHIFFRES CLÉS

**36** MISSIONS D'ENQUÊTE ET DE DOCUMENTATION  
**21** NOUVEAUX CAS EXAMINÉS  
**17** PAYS DANS LESQUELS DES ENQUÊTES ONT ÉTÉ MENÉES



## CONTENTIEUX STRATÉGIQUE : QUAND LA JUSTICE TRAVERSE LES FRONTIÈRES

Le contentieux stratégique constitue l'un des principaux leviers d'action de TRIAL International. Il repose sur l'utilisation ciblée de procédures judiciaires afin de faire progresser la responsabilité pour les crimes internationaux et de renforcer l'accès des victimes à la justice.

Dans des contextes où les systèmes judiciaires nationaux sont dans l'incapacité ou réticents à agir, l'organisation s'appuie sur la compétence universelle, permettant de poursuivre des auteur-rices présumé-es de crimes internationaux, même commis à l'étranger. Ces procédures reposent sur un travail de longue haleine : enquêtes approfondies, documentation des crimes, identification des chaînes de commandement et accompagnement des victimes tout au long du processus judiciaire.

## Condamnation de Roger Lumbala

La condamnation de Roger Lumbala par la Cour d'assises de Paris et sa sentence à 30 ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité constitue une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité. Ce verdict, rendu sur la base de la compétence universelle, marque une avancée importante face à plus de 20 ans d'impunité pour les crimes commis lors de la deuxième guerre du Congo (1998-2003), jamais poursuivis en RDC.

À la tête du groupe armé RCD-N, Roger Lumbala a été reconnu coupable d'avoir soutenu et facilité les crimes commis lors de l'opération militaire « Effacer le tableau » en Ituri et au Nord-Kivu. Cette opération s'est accompagnée d'attaques systématiques contre la population civile, y compris des minorités et des peuples autochtones, incluant meurtres, viols, tortures et pillages.

Ce procès est l'aboutissement de près d'une décennie de travail mené par TRIAL International et ses partenaires. L'organisation a contribué à documenter les crimes, identifier les chaînes de commandement et accompagner les victimes dans un processus judiciaire complexe. En se constituant partie civile, TRIAL International a veillé à ce que la voix des victimes soit entendue tout au long de la procédure.

Cette décision souligne le rôle clé des victimes et de la société civile dans l'avancée de la justice, ainsi que celui d'organismes internationaux dans la documentation de crimes graves. Elle envoie un message fort : les crimes commis dans l'ombre des conflits armés ne doivent pas rester impunis. Ce message résonne avec une acuité particulière alors que les violences persistent dans l'est de la RDC et que des processus politiques négligent la justice et les droits humains, rappelant qu'il ne peut y avoir de paix durable sans justice et responsabilité.

CHIFFRES CLÉS

**11'790** VICTIMES REPRÉSENTÉES EN JUSTICE DONT 5'605 FEMMES ET 75 ENFANTS  
**13** NOUVELLES AFFAIRES SOUMISES  
**5** PROCÈS TENUS  
**630** VICTIMES ONT OBTENU DES VERDICTS FAVORABLES AU NIVEAU NATIONAL  
**2** CONDAMNATIONS HISTORIQUES



## PLAIDOYER ET EXPERTISE JURIDIQUE : FAÇONNER LE DROIT DE DEMAIN

Le plaidoyer et l'expertise juridique occupent une place centrale dans le travail de TRIAL International. En s'appuyant sur son expérience de terrain et sur les affaires qu'elle soutient devant les tribunaux, l'organisation contribue à faire évoluer les normes juridiques et à renforcer les mécanismes de responsabilité pour les crimes internationaux.

Depuis 2024, TRIAL International s'est fortement engagée pour l'élaboration et l'adoption d'une Convention sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité. En 2025, les États se sont engagés dans des négociations formelles. En s'impliquant dans ce processus, TRIAL International contribue à renforcer le cadre de la justice internationale et à faire en sorte que la future Convention devienne un outil efficace de prévention, de poursuite et de réparation pour les victimes.

## Faire émerger une réponse globale aux crimes internationaux contre l'environnement

En 2025, TRIAL International et ses partenaires ont reconnu la nécessité urgente d'une réponse globale et coordonnée aux crimes internationaux contre l'environnement. TRIAL International a réuni plus de 40 expert-es du monde entier, parmi lesquels des scientifiques, des juristes, des défenseur-es des droits humains, des universitaires à Genève en juin 2025.

La lutte contre les crimes internationaux, qui sont commis par le biais de dommages causés à l'environnement, ou qui ont pour conséquence une atteinte grave à celui-ci (« crimes internationaux contre l'environnement »), dans les situations de conflit ou de violence généralisée, a traditionnellement été négligée. Cela s'explique notamment par la complexité de ces crimes, les ressources limitées des communautés en première ligne et les exigences élevées en matière de collecte, d'analyse et de conservation des données.

TRIAL International et ses partenaires ont annoncé le développement d'un guide pour aider les enquêteurs-rices, les acteurs-rices de la société civile et les communautés touchées à lutter contre ces crimes, et ont commencé à organiser des formations spécifiques.

CHIFFRES CLÉS

**44** ÉVÉNEMENTS PRESSE  
**28** CONFÉRENCES ORGANISÉES OU CO-ORGANISÉES PAR TRIAL INTERNATIONAL  
**77** BRIEFINGS AUX ACTEURS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

CHIFFRES CLÉS